

F enquête SIRS A2
MH/JC/JP
936-2024

Bruxelles, le 10 décembre 2024

AVIS

sur

L'ENQUÊTE DU SIRS SUR LA FRAUDE SOCIALE

(approuvé par le Bureau le 3 juin 2024,
entériné par l'Assemblée plénière du Conseil Supérieur le 10 décembre 2024)

Le 24 avril 2024, le Service d'Information et de Recherche Sociale (SIRS) a demandé au Conseil supérieur des indépendants et des PME de participer à son enquête sur la fraude sociale.

Après consultation des organisations professionnelles et interprofessionnelles concernées et des membres de la Commission Politique générale PME, le bureau du Conseil Supérieur a émis le 3 juin 2024 l'avis d'urgence suivant, entériné par l'Assemblée plénière du Conseil Supérieur le 10 décembre 2024.

QUESTIONS

1. Défis à long terme et objectifs stratégiques

Cette partie se penche sur votre vision des défis à moyen terme (4 ans) et l'identification des objectifs stratégiques en vue de soutenir le plan d'action stratégique 2026-2029.

Question 1A : La lutte contre la fraude sociale est confrontée à différents défis. Pour chaque défi, veuillez déterminer son degré d'importance. Vous pouvez également ajouter une série de défis dans les dernières lignes à côté de 'Autres'.

DEFIS	1 - Pas du tout important	2 - Pas important	3 - Moyennement important	4 - Important	5 - Très important	Je ne sais pas / pas d'opinion
Simplifier la réglementation.					5	
Veiller à une application uniforme de la réglementation.				4		
Renforcer les moyens financiers des services d'inspection et/ou Auditorats			3			
Renforcer les moyens humains des services d'inspection et/ou Auditorats			3			
Réaliser des actions proportionnelles à la gravité de la fraude.					5	
Accroître la transparence des actions menées par les services d'inspection				4		
Orienter les actions sur la diminution du risque (voir pyramide des employeurs).					5	
Moderniser les méthodes de travail des services d'inspection grâce au développement technologique.				4		
Limiter les désagréments des contrôles sur la continuité des activités des entreprises.					5	
Collaborer davantage les services d'inspection, les administrations et les autres acteurs.					5	
Mettre en place une politique de gestion des agressions à l'égard des inspecteurs.			3			

Standardiser le rapportage et la valorisation des résultats de la lutte contre la fraude sociale.			3			
Standardiser le rapportage et la valorisation des résultats de la lutte contre la fraude sociale.			3			
Standardiser le rapportage et la valorisation des résultats de la lutte contre la fraude sociale.			3			
Standardiser le rapportage et la valorisation des résultats de la lutte contre la fraude sociale.					5	
Standardiser le rapportage et la valorisation des résultats de la lutte contre la fraude sociale.				4		
Standardiser le rapportage et améliorer la traçabilité des résultats de la lutte contre la fraude sociale			3			
Standardiser le rapportage et la valorisation des résultats de la lutte contre la fraude sociale.					5	
Standardiser le rapportage et la valorisation des résultats de la lutte contre la fraude sociale.					5	
Standardiser le rapportage et la valorisation des résultats de la lutte contre la fraude sociale.				4		
AUTRES (veuillez compléter) : Recherche ciblée d'entreprises malhonnêtes (par exemple, dans le secteur du déménagement, ceux qui ne sont pas enregistrés en tant qu'entreprise ou qui opèrent dans un autre secteur, ou, dans le secteur de la construction par exemple, les dossiers complexes tels que les filières), en utilisant les nouvelles technologies (telles que le data mining).					5	
AUTRES (veuillez compléter) :						

Question 1B : Parmi les défis listés ci-dessus, quels sont les trois plus prioritaires selon vous ?

- Simplifier la réglementation.
- Réaliser des actions proportionnelles à la gravité de la fraude.
- Agir sur l'ensemble de la chaîne d'exécution et utiliser le mix d'intervention

Question 2 : Le plan d'action opérationnel 2023-2024 s'articule autour de sept objectifs stratégiques en matière de (lutte contre la) fraude sociale. Veuillez cocher ci-dessous l'importance de ces objectifs stratégiques¹ pour votre organisation au cours des quatre prochaines années (2026-2029) en mettant une croix dans la bonne colonne (p.e. une croix dans la colonne 4 – important si vous trouvez cet objectif important). Vous pouvez également citer d'autres objectifs stratégiques que vous estimez importants pour les quatre années à venir. Bien sûr, cela dépend du nouveau gouvernement, mais il est utile de réfléchir à ce que vous pensez être les objectifs stratégiques. Veuillez-vous limiter aux objectifs stratégiques en matière de (lutte contre la) fraude sociale.

	1 - Pas du tout important	2 - Pas important	3 - Moyennement important	4 - Important	5 - Très important	Je ne sais pas / pas d'opinion
Réduire la fraude sociale et le dumping social en renforçant la coopération européenne et internationale.					5	
Assurer la compétitivité de nos entreprises et garantir ainsi une concurrence loyale					5	
Créer un marché du travail inclusif qui garantit la sécurité et la santé au travail pour tous les travailleurs			3			
Renforcer les services d'inspection pour leur assurer une plus grande capacité d'action et un plus grand impact.			3			
Simplifier l'administration, la législation et améliorer l'information pour accroître la transparence, prévenir les irrégularités involontaires et lutter contre l'ingénierie sociale					5	
Augmenter le risque d'être pris et améliorer l'efficacité des sanctions				4		
La prévention de la fraude sociale					5	
Le partage mutuel de connaissances entre services				4		
Accroître les connaissances			3			
Communiquer et rapporter les résultats du travail des services d'inspection			3			
Collaboration intensifiée dans le cadre de la lutte contre la fraude sociale et fiscale					5	
AUTRES (veuillez compléter) : Approche sectorielle et collaboration avec les partenaires sociaux des secteurs concernés					5	
AUTRES (veuillez compléter) : Utiliser les nouvelles technologies et les big data disponibles dans les différents secteurs (par exemple, les données des caisses de vacances et des fonds de sécurité d'existence)					5	

¹ Pour plus d'informations concernant les objectifs stratégiques, veuillez-vous référer au [Plan d'Action de Lutte contre la Fraude Sociale 2023-2024](#).

Question 3 : Ces facteurs ci-dessous ont été listés auparavant comme étant des facteurs critiques de succès pour atteindre les objectifs stratégiques. Les facteurs critiques de succès sont un nombre limité de facteurs qui : sont déterminants pour la réalisation d'objectifs (organisationnels) ; sont nécessaires pour la réalisation des activités essentielles ; doivent être maintenus sous contrôle parce qu'ils sont garants du bon fonctionnement de l'organisation ; déterminent la performance de l'organisation. Pensez-vous que ces facteurs peuvent être mis en œuvre au niveau de votre service ? Si ces facteurs ne peuvent être mis en œuvre dans votre service, que suggèreriez-vous (en dehors de l'accroissement d'effectifs et des moyens ICT) pour que cela puisse être le cas ? Par exemple, si vous ne pouvez pas organiser des formations pointues des inspecteurs, une des raisons sur lesquelles nous pourrions agir serait d'organiser des formations communes. Vous pouvez également ajouter d'autres facteurs critiques de réussite qui ne sont pas listés ci-dessous (notamment pour l'objectif stratégique 'la prévention de la fraude sociale'.

Facteurs critiques de réussite	OUI	NON	Quelle solution pourrait-être envisagée ?
Uniformisation des actions de l'inspection			
Effectivité des sanctions			
Simplification réglementaire			
Simplification administrative			
Information cohérente pour les inspectés			
Formation pointue des inspecteurs			
Approche plus ciblée des contrôles			
Capacité suffisante en termes d'ETP inspecteurs			
Une politique répressible efficace			
Cellules multidisciplinaires spécialisées par phénomène de fraude			
Collaborer avec les services extérieurs (police, justice, finances, etc)			
Collaborer avec les autres services d'inspection			
Avoir des objectifs clairs et définis pour les services d'inspection			
Echange de données entre services			
Suivi judiciaire efficace des dossiers montés par l'inspection sociale			
Prévention des infractions involontaires par des campagnes d'information			
Transfert de connaissances			
Augmenter le risque d'être pris			
Accessibilité des inspecteurs pour assurer la protection des conditions de travail et d'emploi			
Formation du personnel aux outils informatiques			
Datamining et datamatching			
Une réglementation juste en faveur d'une concurrence loyale			
Collaboration internationale			
AUTRES : Lignes directrices par secteur			

AUTRES : Liste des entreprises agréées dans certains secteurs			
AUTRES : Système d'autocontrôle dans certains secteurs			
AUTRES : Harmonisation de l'interprétation par les inspecteurs sur le terrain (car encore différent de la standardisation des procédures)			

Question 4 : Dans notre société, il existe différentes tendances qui ont/peuvent avoir un impact sur le fonctionnement des services d'inspection sociale et la lutte contre la fraude sociale. Quel sera, selon vous, l'impact des tendances suivantes sur la (lutte contre la) fraude sociale au cours des quatre prochaines années (veuillez cocher la colonne appropriée pour chaque exemple)²? Veuillez expliquer l'impact de ces tendances. Dans « autres », il vous est possible d'ajouter une tendance que vous estimez importante.

Type de facteur	Exemples	Faible	Moyen	Important	Explication
Facteurs politiques	Charge fiscale			X	Rendre l'emploi à nouveau attractif
	Stabilité politique		X		
	Politique d'épargne ou d'investissement liée à la crise du Covid-19	X			
	Autres :				
Facteurs économiques	Impact de la mondialisation			X	
	Coûts du travail			X	
	Flexibilisation du travail			X	La législation actuelle sur le temps de travail est fortement en décalage avec les évolutions sociétales. D'autre part, certaines évolutions telles que l'économie de plateforme apportent des risques supplémentaires de fraude sociale et de concurrence déloyale.
	Evolution du marché du travail		X		
	Conséquences de la crise du Covid-19 (p.e. faillites, chômage)	X			
	Autres : Offre de main-d'œuvre trop faible				
Facteurs sociaux	Internationalisation et migration			X	
	Ecologie et durabilité	X			
	Crise du COVID-19	X			
	Privacy	X			
	Autres :				
Évolutions technologiques	Numérisation			X	Contrôles plus efficaces et réduction des charges administratives grâce à la numérisation
	Intelligence artificielle		X		
	Autres :				

² Ces facteurs se basent sur le modèle STEP ou PEST.

2. Phénomènes de fraude

Cette partie se penche sur votre vision et vos expériences d'un certain nombre de phénomènes de fraude (cf. pilier 3 du rapportage trimestriel) afin de soutenir le Plan d'action stratégique 2026-2029 et le plan d'action lutte contre la fraude sociale 2025-2026. Il vous est demandé de noter les phénomènes de fraude sur la base d'un certain nombre de critères.

Question 5 : Veuillez indiquer, pour chaque phénomène, l'ampleur de la fraude sociale. Pour ce faire, veuillez indiquer une croix dans la case choisie. Par ampleur, on entend : le nombre d'infractions ; le nombre d'entreprises et de personnes impliquées dans ces infractions ; l'avantage ou les avantages sociaux, économiques, fiscaux, sociaux dont l'auteur de l'infraction bénéficie en commettant ces infractions ; etc. Vous pouvez ajouter un (nouveau) phénomène qui n'est pas repris dans la liste, mais auquel toute l'attention nécessaire doit être portée.

		1 - Très faible	2 - Faible	3 - Moyen nement important	4 - Impor tant	5 - Très impor tant	PA (je ne sais pas)
	Dumping social					5	
	Travail non déclaré					5	
	Traite des êtres humains et exploitation économique (y compris la problématique des grandes villes)				4		
	Fraude aux allocations GENERAL				4		
Fraude aux allocations PAR CATEGORIE	Cumul avec une autre allocation				4		
	Abus de chômage temporaire				4		
	Faux assujettissements				4		
	Fraude au domicile				4		
	Fraude aux allocations maladie octroyées par les mutuelles			3			
	Anomalies crédits-temps et interruption de carrière			3			
	Fraude aux cotisations GENERAL			3			
Fraude aux cotisations PAR CATEGORIE	Faux indépendants			3			
	Fraude aux cotisations à la sécurité sociale			3			
	Article 30bis/ter			3			
	Starters		2				
	Absence de déclaration trimestrielle (silencieux)			3			
	Fraude aux prestations de soins		2				

Lois sociales	Rectifications			3			
Fraude dans le cadre de l'économie collaborative					4		
Faillites frauduleuses				3			
Fraude à l'identité				3			
Autres (à compléter) :							

Question 6 : Veuillez indiquer, pour chaque phénomène, l'évolution que vous prévoyez à l'avenir. Pour ce faire, veuillez indiquer une croix dans la case choisie. Vous pouvez ajouter un (nouveau) phénomène qui n'est pas repris dans la liste, mais auquel toute l'attention nécessaire doit être portée.

		1 - Très faible	2 - Faible	3 - Moyennement important	4 - Important	5 - Très important	PA (je ne sais pas)
Dumping social					4		
Travail non déclaré					4		
Traite des êtres humains et exploitation économique (y compris la problématique des grandes villes)					4		
Fraude aux allocations GENERAL							PA
Fraude aux allocations PAR CATEGORIE	Cumul avec une autre allocation						PA
	Abus de chômage temporaire						PA
	Faux assujettissements						PA
	Fraude au domicile						PA
	Fraude aux allocations maladie octroyées par les mutuelles						PA
	Anomalies crédits-temps et interruption de carrière						PA
Fraude aux cotisations GENERAL				3			
Fraude aux cotisations PAR CATEGORIE	Faux indépendants			3			
	Fraude aux cotisations à la sécurité sociale			3			
	Article 30bis/ter			3			
	Starters		2				
	Absence de déclaration trimestrielle (silencieux)			3			
Fraude aux prestations de soins				3			
Lois sociales	Rectifications			3			
Fraude dans le cadre de l'économie collaborative					4		

Faillites frauduleuses					4		
Fraude à l'identité					4		
Autres (à compléter) :				3			

Question 7 : Veuillez indiquer, si vous pensez pouvoir lutter efficacement contre les phénomènes suivants qui sont dans votre compétences. Dans la dernière colonne vous pouvez, si vous le souhaitez, donner plus d'explication. Vous pouvez ajouter un (nouveau) phénomène qui n'est pas repris dans la liste, mais auquel toute l'attention nécessaire doit être portée.

		1 - Notre service ne peut pas lutter efficacement du tout	2 - Notre service ne peut pas lutter efficacement contre ce type de fraude	3 - Notre service peut lutter efficacement contre ce type de fraude	4 - Notre service peut lutter très efficacement contre ce type de fraude	PA (je ne sais pas)	Explication
	Dumping social						
	Travail non déclaré						
	Traite des êtres humains et exploitation économique (y compris la problématique des grandes villes)						
	Fraude aux allocations GENERAL						
Fraude aux allocations PAR CATEGORIE	Cumul avec une autre allocation						
	Abus de chômage temporaire						
	Faux assujettissements						
	Fraude au domicile						
	Fraude aux allocations maladie octroyées par les mutuelles						
	Anomalies crédits-temps et interruption de carrière						
	Fraude aux cotisations GENERAL						

Fraude aux cotisations PAR CATEGORIE	Faux indépendants						
	Fraude aux cotisations à la sécurité sociale						
	Article 30bis/ter						
	Starters						
	Absence de déclaration trimestrielle (silencieux)						
Fraude aux prestations de soins							
Lois sociales	Rectifications						
Fraude dans le cadre de l'économie collaborative							
Faillites frauduleuses							
Fraude à l'identité							
Autres (à compléter) :							

Question 8 : Veuillez indiquer, pour chaque phénomène, dont vous êtes compétent, l'impact physique et socio-économique du phénomène. Pour ce faire, veuillez indiquer une croix dans la case choisie. Par impact physique et socio-économique, on entend : les préjudices et conséquences négatives pour les personnes (ex. victimes) et les entreprises, la concurrence loyale et la sécurité sociale. Vous pouvez ajouter un (nouveau) phénomène qui n'est pas repris dans la liste, mais auquel toute l'attention nécessaire doit être portée.

		1 - Très faible	2 - Faible	3 - Moyennement important	4 - Important	5 - Très important	PA (je ne sais pas)
Dumping social						5	
Travail non déclaré						5	
Traite des êtres humains et exploitation économique (y compris la problématique des grandes villes)					4		
Fraude aux allocations GENERAL					4		
Fraude aux allocations PAR CATEGORIE	Cumul avec une autre allocation				4		
	Abus de chômage temporaire				4		
	Faux assujettissements				4		
	Fraude au domicile				4		

	Fraude aux allocations maladie octroyées par les mutuelles				4		
	Anomalies crédits-temps et interruption de carrière		2				
Fraude aux cotisations GENERAL					4		
Fraude aux cotisations PAR CATEGORIE	Faux indépendants				4		
	Fraude aux cotisations à la sécurité sociale				4		
	Article 30bis/ter				4		
	Starters			3			
	Absence de déclaration trimestrielle (silencieux)				4		
Fraude aux prestations de soins		2					
Lois sociales	Rectifications			3			
Fraude dans le cadre de l'économie collaborative					4		
Faillites frauduleuses					4		
Fraude à l'identité				3			
Autres (à compléter) :							

Question 9 : Veuillez indiquer, pour chaque phénomène, l'attention politique effectivement portée au phénomène. En d'autres termes, dans quelle mesure le phénomène constitue une priorité politique dans la réalité. Pour ce faire, veuillez indiquer une croix dans la case choisie. Vous pouvez ajouter un (nouveau) phénomène qui n'est pas repris dans la liste, mais auquel toute l'attention nécessaire doit être portée.

		1 - Très faible	2 - Faible	3 - Moyen nement important	4 - Important	5 - Très important	PA (je ne sais pas)
Dumping social					4		
Travail non déclaré					4		
Traite des êtres humains et exploitation économique (y compris la problématique des grandes villes)						5	
Fraude aux allocations GENERAL				3			
Fraude aux allocations PAR CATEGORIE	Cumul avec une autre allocation			3			
	Abus de chômage temporaire			3			
	Faux assujettissements			3			
	Fraude au domicile			3			
	Fraude aux allocations maladie octroyées par les mutuelles			3			
	Anomalies crédits-temps et interruption de carrière			3			
Fraude aux cotisations GENERAL				3			
	Faux indépendants			3			

Fraude aux cotisations PAR CATEGORIE	Fraude aux cotisations à la sécurité sociale			3				
	Article 30bis/ter			3				
	Starters			3				
	Absence de déclaration trimestrielle (silencieux)			3				
Fraude aux prestations de soins							PA	
Lois sociales	Rectifications							PA
Fraude dans le cadre de l'économie collaborative			2					
Faillites frauduleuses				3				
Fraude à l'identité			2					
Autres (à compléter) :								

Question 10 : Veuillez noter, pour chaque phénomène, le degré d'intention dans le chef de l'auteur de l'infraction. L'échelle va de 1 (absolument aucune intention de fraude) à 5 (intention très claire de fraude). Pour ce faire, veuillez indiquer une croix dans la case choisie. Vous pouvez ajouter un (nouveau) phénomène qui n'est pas repris dans la liste, mais auquel toute l'attention nécessaire doit être portée.

		1 - Absolument aucune intention	2 - Pas d'intention	3 - Intention relative	4 - Intention claire	5 - Intention très claire	PA (je ne sais pas)
	Dumping social					5	
	Travail non déclaré				4		
	Traite des êtres humains et exploitation économique (y compris la problématique des grandes villes)					5	
	Fraude aux allocations GENERAL				4		
Fraude aux allocations CATEGORIE	Cumul avec une autre allocation					5	
	Abus de chômage temporaire					5	
	Faux assujettissements					5	
	Fraude au domicile			3			
	Fraude aux allocations maladie octroyées par les mutuelles			3			
	Anomalies crédits-temps et interruption de carrière			3			

Fraude aux cotisations GENERAL				3			
Fraude aux cotisations CATEGORIE PAR	Faux indépendants			3			
	Fraude aux cotisations à la sécurité sociale			3			
	Article 30bis/ter		2				
	Starters		2				
	Absence de déclaration trimestrielle (silencieux)				4		
Fraude aux prestations de soins				3			
Lois sociales	Rectifications			3			
Fraude dans le cadre de l'économie collaborative					4		
Faillites frauduleuses					4		
Fraude à l'identité					4		
Autres (à compléter) :							

Question 11 : Quel poids vous attribueriez aux critères suivants afin de définir le caractère prioritaire d'un phénomène de fraude. Vous pouvez choisir entre trois poids différents. Un poids équivalent à 3 est attribué à un critère qui doit compter davantage qu'un critère qui reçoit un poids de 1.

Par exemple, si vous trouvez que l'ampleur est un critère très important, vous mettez une croix dans la colonne 3. Si vous trouvez que l'attention politique n'est pas très importante, vous mettez une croix dans la colonne 1.

Critère/poids	1	2	3
Ampleur			3
Evolution		2	
Possibilité de lutter efficacement		2	
Impact			3
Attention politique		2	
Degré d'intention de fraudeur			3

Question 12 : Quels autres (nouveaux) phénomènes et/ou thèmes doivent, selon vous, être intégrés dans les plans d'action futurs et pourquoi ?

- Siège social à l'adresse d'une boîte postale
- Enregistrement délibéré sous un code NACE erroné dans le CBE
- Pertes consécutives au cours d'un exercice financier sans conséquences
- Création d'une autre société le lendemain de la faillite
- Contrôle de la publicité via les médias sociaux
- Contrôle de l'impôt des non-résidents

Question 13 : Quels autres secteurs que ceux qui sont repris dans le Plan d'action doivent, selon vous, être intégrés dans les plans d'action futurs et pourquoi ? Veuillez, si possible, mentionner le(s) code(s) NACE au(x)quel(s) vous faites référence. Veuillez également indiquer sur quelle phase de la chaîne d'exécution (prévention, détection, contrôle, sanction, recouvrement) nous devrions prévoir des actions. Plusieurs phases peuvent être ajoutées.

Question 14 : Le SIRS a élaboré des fiches de phénomènes de fraude sur la base d'enquêtes précédentes. Vous trouverez ci-dessous la fiche sur **le dumping social**. Veuillez indiquer, pour chaque partie de la fiche, quelles sont les nouvelles visions/tendances/nouveaux besoins. En d'autres termes, veuillez actualiser l'information dans la fiche avec les informations les plus récentes. Vous pouvez les ajouter dans le tableau en dessous de la fiche. Si aucune actualisation n'est nécessaire pour une partie, veuillez aussi le spécifier en indiquant « néant ».

Fiche phénomène : Dumping social

Analyse de risques :

TYPE DE FRAUDE : l'emploi de travailleurs de nationalité étrangère (sans avantages cumulés, les travailleurs non déclarés en Dimona, l'utilisation de documents de détachement falsifiés et le non-assujettissement des travailleurs à la SS dans le pays d'origine. Petites fraudes individuelles et fraudes importantes.

INTERFACES CRIMINELLES : parfois avec TEH organisée (p.e. bars à ongles) ; trafic de drogue et de voitures ; restauration exotique ; blanchiment.

CRIMINALITÉ GRAVE ET ORGANISÉE : parfois jusqu'à souvent

PROFILS CONCERNÉS : beaucoup ; profils diversifiés : employeurs et employés souvent d'origine étrangère (mais certainement pas exclusivement), personnes individuelles, sociétés fantômes, plateformes digitales. Secteurs à risque : construction, nettoyage, horeca, transport, bars shysha, ... Construction: PME's ; Transport : grandes entreprises

FLUX FINANCIERS L'étranger : pas de consensus. Si oui : ampleur difficile à déterminer, difficile à détecter et à arrêter

INFLUENCES EXTERNES sur le phénomène : libre circulation des marchandises et des travailleurs, directive Bolkestein, manque de coopération internationale, coût du travail, complexité de la législation, contexte des réfugiés, réseaux sociaux, technologie, manque d'échange de données, crise Covid-19

Méthodologie d'exécution :

PRÉVENTION : (moyennement) important - e.a. averstissement, contrôles éclair - nécessité e.a. de meilleures campagnes d'information, de plus grande publicité des contrôles éclair, de moyens de régistration et de contrôle digitales (après concertation avec les partenaires sociaux)

DÉTECTION : vraiment très important - e.a. know-how des inspecteurs, data-mining & datamatching, détection via la gestion interne des dossiers - nécessité e.a. d'accords de coopération, de la collaboration internationale, de la collaboration avec ELA

CONTRÔLE : vraiment très important - e.a. contrôles administratifs, enquêtes judiciaires, collaboration SIS et Police Locale - nécessité e.a. de contrôles transfrontaliers communs, de véhicules anonymisés, de nouvelles méthodes

SANCTIONS : vraiment très important - sanctions administratives & pénales, régularisations d'office - nécessité e.a. d'une communication vers d'autres services concernés, de sanctions administratives aussi pour des personnes physiques, de responsabilité solidaire pour des sanctions

RECouvreMENT : très important - à optimiser via perception immédiate, la compensation, la collaboration internationale, la saisie et la confiscation, envisager de faire percevoir des amendes par le pays d'origine

Collaboration multidisciplinaire : (vraiment) très utile!

=> Nécessité de plus de collaboration avec le SPF Finances, le SPF Economie, le SPF Mobilité, la Police Locale et Fédérale, les services (d'inspection) régionaux et fédéraux, les partenaires sociaux, ELA, les régions, collaboration internationale

Dumping social	Actualisation : nouvelles visions – tendances – nouveaux besoins	
Type de fraude		
Interfaces criminelles		
Criminalité grave et organisée	Des ressources supplémentaires doivent être allouées à cet effet en priorité.	
Profil concerné		
Flux financiers vers l'étranger		
Influences extérieures sur le phénomène		
Méthodologie d'exécution : comment optimiser la lutte ?	Prévention	
	Détection	
	Contrôle	Accorder plus d'attention au dumping social dans les marchés publics
	Sanction	
	Recouvrement	

Coopération multidisciplinaire : importance et acteurs à associer plus étroitement ?	
Autres besoins (p.e. problème juridique, changements législatifs nécessaires, ...)	Afin d'accroître le soutien aux entreprises, il est important que l'inspection se concentre sur la fraude sociale réelle (intentionnelle) et non plus sur les erreurs et les omissions administratives (comme c'est parfois le cas chez Checkinetwork, par exemple).

Question 15 : Vous trouverez ci-dessous la fiche sur **le travail non déclaré**. Veuillez indiquer, pour chaque partie de la fiche, quelles sont les nouvelles visions/tendances/nouveaux besoins. En d'autres termes, veuillez actualiser l'information dans la fiche avec les informations les plus récentes. Vous pouvez les ajouter dans le tableau en dessous de la fiche. Si aucune actualisation n'est nécessaire pour une partie, veuillez aussi le spécifier en indiquant « néant ».

Fiche phénomène: travail non déclaré

Analyse de risques:

TYPE DE FRAUDE : l'emploi de travailleurs de nationalité étrangère (sans résidence valable, sans permis de travail ou permis unique), les avantages cumulés, les travailleurs non déclarés en Dimona, l'utilisation de documents de détachement falsifiés et le non-assujettissement des travailleurs à la SS dans le pays d'origine. Petites fraudes individuelles et fraudes importantes.

INTERFACES CRIMINELLES : parfois avec TEH organisée (p.e. bars à ongles) ; trafic de drogue et de voitures ; restauration exotique ; blanchiment.

CRIMINALITÉ GRAVE ET ORGANISÉE : parfois jusqu'à souvent

PROFILS CONCERNÉS : beaucoup ; profils diversifiés : employeurs et employés souvent d'origine étrangère (mais certainement pas exclusivement), personnes individuelles, sociétés fantômes, plateformes digitales. Secteurs à risque : construction, nettoyage, horeca, transport, bars shysha, ... Construction: PME's ; Transport : grandes entreprises

FLUX FINANCIERS L'ÉTRANGER : pas de consensus. Si oui : ampleur difficile à déterminer, difficile à détecter et à arrêter

INFLUENCES EXTERNES sur le phénomène : libre circulation des marchandises et des travailleurs, directive Bolkestein, manque de coopération internationale, coût du travail, complexité de la législation, contexte des réfugiés, réseaux sociaux, technologie, manque d'échange de données, crise Covid-19

Méthodologie d'exécution:

PRÉVENTION : (moyennement) important - e.a. aversissement, contrôles éclair - nécessité e.a. de meilleures campagnes d'information, de plus grande publicité des contrôles éclair, de moyens de régulation et de contrôle digitaux (après concertation avec les partenaires sociaux)

DÉTECTION : vraiment très important - e.a. know-how des inspecteurs, datamining & datamatching, détection via la gestion interne des dossiers - nécessité e.a. d'accords de coopération, de la collaboration internationale, de la collaboration avec ELA

CONTRÔLE : vraiment très important - e.a. contrôles administratifs, enquêtes judiciaires, collaboration SIS et Police Locale - nécessité e.a. de contrôles transfrontaliers communs, de véhicules anonymisés, de nouvelles méthodes

SANCTIONS : vraiment très important - sanctions administratives & pénales, régularisations d'office - nécessité e.a. d'une communication vers d'autres services concernés, de sanctions administratives aussi pour des personnes physiques, de responsabilité solidaire pour des sanctions

RECOUVREMENT : très important - à optimiser via perception immédiate, la compensation, la collaboration internationale, la saisie et la confiscation, envisager de faire percevoir des amendes par le pays d'origine

Collaboration multidisciplinaire: très utile!

=> Nécessité de plus de collaboration avec le SPF Finances, le SPF Economie, le SPF Mobilité, la Police Locale et Fédérale, les services (d'inspection) régionaux et fédéraux, les partenaires sociaux, ELA, les régions, collaboration internationale

Travail non déclaré	Actualisation : nouvelles visions – tendances – nouveaux besoins	
Type de fraude		
Interfaces criminelles		
Criminalité grave et organisée		
Profil concernés		
Flux financiers vers l'étranger		
Influences extérieures sur le phénomène		
Méthodologie d'exécution : comment optimiser la lutte ?	Prévention	
	Détection	Dans certains secteurs, accorder plus d'attention à la publicité via les médias sociaux, les plateformes et les sites web de recherche.
	Contrôle	
	Sanction	
	Recouvrement	
Coopération multidisciplinaire : importance et acteurs à associer plus étroitement ?		

Autres besoins (p.e. problème juridique, changements législatifs nécessaires, ...)	
--	--

Question 16 : Vous trouverez ci-dessous la fiche sur **la traite des êtres humains**. Veuillez indiquer, pour chaque partie, quelles sont les nouvelles visions/tendances/nouveaux besoins. Attention : cette fiche doit être actualisée pour **la traite des êtres humains et l'exploitation économique, y compris la problématique des grandes villes**. Si aucune actualisation n'est nécessaire pour une partie, veuillez aussi le spécifier en indiquant « néant ».

Fiche phénomène: traite des êtres humains et exploitation économique

Analyse de risques:

TYPE DE FRAUDE : TEH est une infraction de droit commun qui est souvent associée à des infractions du droit social (p.e. emploi de travailleurs étrangers sans permis de travail, travail non déclaré, non-respect de la législation du travail, emploi de faux indépendants (étrangers), non-paiement des cotisations de sécurité sociale, ...) et avec une situation précaire bien-être au travail et hébergement

INTERFACES CRIMINELLES : oui, p.e. huisjesmelkerij, trafic des êtres humains, blanchiment, fiscoquerie

CRIMINALITÉ GRAVE ET ORGANISÉE : parfois, mais il existe également beaucoup de plus petits cas d'employeurs individuels

PROFILS CONCERNÉS : difficile d'estimer le nombre de personnes impliquées, augmentation du nombre (nombre de victimes détectées = la pointe de l'iceberg), à la fois des Belges et des citoyens de l'UE et des citoyens non-EU, secteurs à risque : carwash à la main, agri-et horticulture, bars à ongles, night-shops, restauration exotique, main d'œuvre

FLUX FINANCIERS L'ÉTRANGER : pas de consensus. Si oui : ampleur difficile à déterminer, difficile à détecter et à arrêter

INFLUENCES EXTERNES sur le phénomène : libre circulation des marchandises et des travailleurs, directive Bolkestein, manque de coopération internationale, coût du travail, complexité de la législation, contexte des réfugiés, réseaux sociaux, technologie, manque d'échange de données, crise Covid-19

Méthodologie d'exécution:

PRÉVENTION : (moyennement) important - e.a. avertissement, contrôles éclair - nécessité e.a. de meilleures campagnes d'information, de plus grande publicité des contrôles éclair, de moyens de registration et de contrôle digitales (après concertation avec les partenaires sociaux)

DÉTECTION : vraiment très important - e.a. know-how des inspecteurs, datamining & datamatching, détection via la gestion interne des dossiers - nécessité e.a. d'accords de coopération, de la collaboration internationale, de la collaboration avec ELA

CONTRÔLE : vraiment très important - e.a. contrôles administratifs, enquêtes judiciaires, collaboration SIS et Police Locale - nécessité e.a. de contrôles trans-frontaliers communs, de véhicules anonymisés, de nouvelles méthodes

SANCTIONS : vraiment très important - sanctions administratives & pénales, régularisations d'office - nécessité e.a. d'une communication vers d'autres services concernés, de sanctions administratives aussi pour des personnes physiques, de responsabilité solidaire pour des sanctions

RECouvreMENT : très important - à optimiser via perception immédiate, la compensation, la collaboration internationale, la saisie et la confiscation, envisager de faire percevoir des amendes par le pays d'origine

Collaboration multidisciplinaire: vraiment très utile!

=> Nécessité de plus de collaboration avec le SPF Finances, les services (d'inspection) régionaux et fédéraux, la Police Fédérale, le SPF Economie

Traite des êtres humains et exploitation économique (y compris la problématique des grandes villes)	Actualisation : nouvelles visions – tendances – nouveaux besoins	
Type de fraude		
Interfaces criminelles		
Criminalité grave et organisée		
Profil concerné		
Flux financiers vers l'étranger		
Influences extérieures sur le phénomène		
Méthodologie d'exécution : comment optimiser la lutte ?	Prévention	
	Détection	
	Contrôle	
	Sanction	
	Recouvrement	
Coopération multidisciplinaire : importance et acteurs à associer plus étroitement ?		
Autres besoins (p.e. problème juridique, changements législatifs nécessaires, ...)		

Question 17 : Vous trouverez ci-dessous la fiche sur **la fraude au domicile**. Veuillez indiquer, pour chaque partie de la fiche, quelles sont les nouvelles visions/tendances/nouveaux besoins. En d'autres termes, veuillez actualiser l'information dans la fiche avec les informations les plus récentes. Vous pouvez les ajouter dans le tableau en dessous de la fiche. Attention, cette fiche doit être actualisée non seulement pour la **fraude au domicile** mais aussi plus largement pour la **fraude aux allocations**. Si aucune actualisation n'est nécessaire pour une partie, veuillez aussi le spécifier en indiquant « néant ».

Fiche phénomène: fraude aux allocations et fraude au domicile

Analyse de risques:

TYPE DE FRAUDE : affiliation fictive, vol d'identité, abus du système d'allocations de chômage ou d'allocation d'interruption (p.e. chômage temporaire pour employés belges et faire exécuter le travail en même temps par des employés étrangers via une construction de boîte postale), indiquer une situation familiale et/ou un domicile incorrect afin d'obtenir une allocation/prestation plus élevée.

INTERFACES CRIMINELLES : parfois

CRIMINALITÉ GRAVE ET ORGANISÉE : parfois

PROFILS CONCERNÉS : les bénéficiaires de prestations (p.e. chômage, incapacité de travail) qui souhaitent bénéficier de prestations plus élevées et d'un remboursement préférentiel des soins de santé et des prestations dérivées, des employeurs qui invoquent parfois le chômage économique pour que la sécurité sociale porte temporairement les salaires mais qui recrutent en même temps des sous-traitants meilleur marché.

FLUX FINANCIERS L'ÉTRANGER : parfois, si un lien existe avec des réseaux criminels ou si le bénéficiaire ou les ayants droit résident effectivement à l'étranger

INFLUENCES EXTERNES sur le phénomène : des données socio-démographiques telles que les nouvelles formes de cohabitation (p.e. le co-housing), l'impact de la législation sur le remboursement des assurés sociaux en fonction de leur composition familiale, tant en termes de chômage que d'assurance maladie et invalidité, dépendance des allocations sociales de la situation familiale, la crise Covid-19, le manque de rigueur de certains contrôles des inscriptions au registre de la population

Méthodologie d'exécution:

PRÉVENTION : (très) important - e.a. campagnes d'information/sensibilisation, utilisation des médias sociaux - nécessité d'optimiser e.a. les campagnes d'information et les accords de collaboration

DÉTECTION : de modéré à très important - e.a. datamining, datamatching, signalements, information des autres instances - nécessité d'optimiser le datamining, l'information des autres instances et la collaboration avec les fonds de sécurité d'existence

CONTRÔLE : très important - e.a. collaboration des services d'inspection et de la police, visites domiciliaires, échange de données - nécessité e.a. d'optimisation de la collaboration et de l'échange de données

SANCTIONS : très important - sanctions administratives, amendes pénales, restitution des montants indûment perçus - nécessité du développement d'un cadastre

RECouvreMENT : très important - à optimiser via la compensation (en fonction de la situation financière personnelle des assurés sociaux)

Collaboration multidisciplinaire: vraiment très utile!

=> Nécessité de plus de collaboration avec la Police Locale et Fédérale, les communes, les services (d'inspection) régionaux et fédéraux, les services juridiques

Fraude aux allocations et au domicile	Actualisation : nouvelles visions – tendances – nouveaux besoins	
Type de fraude		
Interfaces criminelles		
Criminalité grave et organisée		
Profil concerné		
Flux financiers vers l'étranger		
Influences extérieures sur le phénomène		
Méthodologie d'exécution : comment optimiser la lutte ?	Prévention	
	Détection	
	Contrôle	
	Sanction	
	Recouvrement	
Coopération multidisciplinaire : importance et acteurs à associer plus étroitement ?		
Autres besoins (p.e. problème juridique, changements législatifs nécessaires, ...)		

Question 18 : Vous trouverez ci-dessous la fiche sur **la fraude aux cotisations**. Veuillez indiquer, pour chaque partie de la fiche, quelles sont les nouvelles visions/tendances/nouveaux besoins. En d'autres termes, veuillez actualiser l'information dans la fiche avec les informations les plus récentes. Vous pouvez les ajouter dans le tableau en dessous de la fiche. Si aucune actualisation n'est nécessaire pour une partie, veuillez aussi le spécifier en indiquant « néant ».

Fiche phénomène: fraude aux cotisations

Analyse de risques:

TYPE DE FRAUDE : très divers, p.e. le paiement de prestations et d'allocations non soumises à la SS, la déclaration de prestations fictives => allocation, travail non déclaré, statuts fictifs, faux indépendance via des plateformes digitales, l'utilisation de carrousels d'entreprises/ de faillites afin d'échapper au paiement de cotisations, l'utilisation du chômage temporaire pour employés belges et faire exécuter le travail en même temps par des employés étrangers

INTERFACES CRIMINELLES : possible avec traite des êtres humains, réseaux criminels, trafic de drogue, falsification d'écriture, ...

CRIMINALITÉ GRAVE ET ORGANISÉE : parfois

PROFILS CONCERNÉS : très divers, p.e. associés actifs, aidants, indépendants physiques, plateformes digitales. Secteurs à risque : construction, horeca, transport, agri-et horticulture, carwash, récupération de vêtements,...

FLUX FINANCIERS L'ÉTRANGER : probablement, p.e. plateformes digitales étrangères

INFLUENCES EXTERNES sur le phénomène : socio-économiques, socio-démographiques, devoir payer des cotisations, coût salarial, complexité de la législation, absence d'une application uniforme de la législation européenne, réseaux sociaux, technologie, manque d'échange d'informations

Méthodologie d'exécution:

PRÉVENTION : très important — e.a. contrôles éclair, délais pour se mettre en règle — nécessité e.a. de nudging, de partage d'informations par les plateformes digitales avec le gouvernement, de moyens de régulation et de contrôle digitales (après concertation avec les partenaires sociaux)

DÉTECTION : très important — e.a. datamining, signalements et requêtes, information d'autres services — nécessité e.a. de drones et de webscraping.

CONTRÔLE : (vraiment) très important — e.a. instructions pour les contrôles, divers types de contrôles, l'approche administrative, collaboration — nécessité e.a. de l'optimisation de l'accès mobile aux bases de données, de augmentation des contrôles administratifs et des contrôles sur place

SANCTIONS : (vraiment) très important — sanctions administratives & pénales, régularisations d'office — nécessité e.a. du développement d'un cadastre et d'échange de données

RECOUVREMENT : (vraiment) très important — à optimiser via la compensation et la collaboration internationale.

Collaboration multidisciplinaire: très utile!

=> Nécessité de plus de collaboration avec le SPF Finances, le SPF Economie, le SPF Mobilité, la Police Locale et Fédérale, les services (d'inspection) régionaux et fédéraux, les partenaires sociaux, les régions et les services d'inspection d'autres États membres.

Fraude aux cotisations	Actualisation : nouvelles visions – tendances – nouveaux besoins	
Type de fraude		
Interfaces criminelles		
Criminalité grave et organisée		
Profils concernés		
Flux financiers vers l'étranger		
Influences extérieures sur le phénomène		
Méthodologie d'exécution : comment optimiser la lutte ?	Prévention	
	Détection	
	Contrôle	
	Sanction	
	Recouvrement	
Coopération multidisciplinaire : importance et acteurs à associer plus étroitement ?		
Autres besoins (p.e. problème juridique, changements législatifs nécessaires, ...)		

3. Approche

Pour lutter plus efficacement contre la fraude sociale, une approche globale, multidisciplinaire et coordonnée est nécessaire, la coopération et l'échange de données jouant un rôle-clé.

Question 19 : Le SIRS souhaite constamment améliorer son fonctionnement et son service. A cet égard, la création de valeur ajoutée et l'adéquation aux demandes et besoins de nos partenaires sont des éléments importants. De quelle manière le SIRS peut-il soutenir davantage les services d'inspections ? Quels seraient les besoins de votre service vis-à-vis du SIRS ?

Faire plus d'efforts pour connecter les bases de données des différentes autorités et services d'inspection afin de pouvoir effectuer des contrôles plus ciblés grâce à ces données et à l'utilisation des nouvelles technologies.

Question 20 : Quelles formations souhaiteriez-vous que le SIRS mette en place en 2025-2026 ? Veuillez préciser le public-cible et l'objet de la formation.
